

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 29 juillet 2023

## Départs en vacances : Opération de sensibilisation à la sécurité routière à l'aire de Sandaucourt (A31)

La route des vacances présente un risque d'accident particulièrement élevé. Aussi, à l'approche du traditionnel chassé-croisé des juillettistes et aoûtiens, période pendant laquelle le trafic routier s'intensifie, les services de l'État ont organisé une opération sur l'aire autoroutière de Sandaucourt (A31) dont l'objectif était de sensibiliser les automobilistes à la sécurité routière.

En France, les autoroutes enregistrent une forte hausse de la mortalité (+ 12 %), passant de 263 tués en 2019 à 294 tués en 2022. Les décès sur autoroute représentent 9 % de la mortalité routière. Dans les Vosges, sur la période 2018-2022, on dénombre 8 accidents qui ont fait 1 tué et 13 blessés alors que le département ne compte que 51 km d'autoroute.

Par ailleurs, de 2018 à 2022, dans les Vosges, tous réseaux confondus, les mois de juillet et août concentrent environ 20 % de l'accidentalité annuelle et 20 % des tués. Les étés 2021 et 2022 ont été particulièrement meurtriers puisque pendant ces deux mois d'été, 7 personnes ont perdu la vie en 2021 et 8 en 2022. Cela représente près du tiers des tués de ces deux années (15 sur 48).

Samedi 29 juillet 2023, des gendarmes des brigades motorisées du groupement de Gendarmerie des Vosges, des représentants de la société d'Autoroute Paris-Rhin-Rhône (APRR) et des bénévoles intervenants départementaux de sécurité routière se sont rendus sur l'autoroute A31, à l'aire de Sandaucourt, où ont été rappelées aux usagers de la route les règles de sécurité et de prudence qu'il convient d'adopter pour que les vacances ne virent pas au cauchemar. L'opération a été menée en partenariat avec le restaurant « Chez Léo ».

La préfète des Vosges en appelle à un comportement responsable et à une grande vigilance sur la route des vacances. Il convient d'être particulièrement attentif aux règles et précautions qui suivent : état du véhicule :

- vérifier avant de prendre la route usure et pression des pneus, niveaux d'huile, des liquides de frein et de refroidissement...,
- chargement du véhicule : en cas d'utilisation de barres ou d'un coffre de toit ou, d'un portevélos, ne pas faire dépasser son chargement de la voiture,
- port de la ceinture pour tous les occupants du véhicule,
- respect des pauses : toutes les deux heures une pause s'impose pour une durée de 15 à 20 minutes,

## Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél: 03 29 69 88 88

Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch 88026 ÉPINAL Cedex











- respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité, notamment sur autoroute où 1 trait = danger, 2 traits = sécurité,
- la consommation d'alcool avant de prendre le volant est à proscrire. Le taux d'alcool maximal est atteint :
  - > un quart d'heure après absorption à jeun ;
  - > une heure après absorption au cours d'un repas.
- L'alcoolémie baisse en moyenne de 0,10 g à 0,15 g d'alcool par litre de sang en une heure et aucune astuce ne permet d'éliminer l'alcool plus rapidement,
- l'usage du téléphone au volant est à bannir : il multiplie par 3 le risque d'accident. Plus grave, lire un message en conduisant oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes et multiplie le risque d'accident par 23.

Sécurité routière Vivre, ensemble.

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél: 03 29 69 88 88

Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch 88026 ÉPINAL Cedex









